

MAIRIE DE THIEUX

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2021 DE THIEUX

Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 09
Pouvoirs : 0

Date de la convocation : 24/06/2021
Date d'affichage : 24/06/2021

L'an deux mil vingt et un, le 1^{er} juillet, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Nadine GUIGOT, Maire.

La séance a été publique.

Présents : Mme Nadine GUIGOT, Maire.

Mrs Philippe BUQUET, Nicolas DEMAZURE ; adjoints.

Mmes Sabine BOISSET, Nelly DUHAMEL, Michèle RIQUIER, Christine GREGOIRE.

Mrs Julien GREGOIRE, Bruno DUMESGE.

Absent : M. Eric POTDEVIN.

Secrétaire de séance : Mme Sabine BOISSET.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 mai 2021.

1 – DEVIS ACHAT JEUX EXTERIEURS :

Madame le Maire présente à l'ensemble des Conseillers Municipaux présents un devis de chez : la société « L'ECHO TECHNIQUE-DIRECT JEUX-DIRECT URBAIN » pour l'achat de jeux extérieurs. Ce devis s'élève à : 5 719,00 € H.T. sans les frais de pose, ni tapis de sol.

Après en avoir délibéré les Conseillers Municipaux, à l'unanimité, acceptent ce devis d'un montant de : 5 719,00 € H.T. sous réserve d'avoir plus d'informations concernant la pose et la réglementation du type de sol pour ces jeux (béton, herbe,) .

2 – DEVIS REPARATION TOILETTES A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Madame le Maire présente à l'ensemble des Conseillers Municipaux présents un devis de chez : la société « SARL AB PLOMBERIE » pour la réparation des toilettes à l'Agence Postale Communale. Ce devis s'élève à : 1 693,00 € H.T. Ce devis ne comprend pas les frais de mise en place d'une cloison.

Après en avoir délibéré les Conseillers Municipaux, à l'unanimité, acceptent ce devis d'un montant de : 1 693,00 € H.T. et souhaite avoir un devis pour la pose de la cloison.

3 – ACHAT BARRIERES ECOLES ET POTEAUX A LA MARE :

Madame le Maire présente à l'ensemble des Conseillers Municipaux présents un devis de chez : la société « L'ECHO TECHNIQUE-DIRECT JEUX-DIRECT URBAIN » pour l'installation de barrières de sécurité aux écoles et de poteaux à la mare. Ce devis ne comprenant que les barrières et poteaux s'élève à : 1 800,00 € H.T.

Madame le Maire présente ensuite un devis pour la pose de ces barrières et de ces poteaux, de chez : « ETS BREFORT REGIS ETA » . Ce devis s'élève à : 4 300 € H.T.

Après en avoir délibéré, les Conseillers Municipaux, à l'unanimité, acceptent le devis de chez : « L'ECHO TECHNIQUE-DIRECT JEUX-DIRECT URBAIN » d'un montant de : 1 800,00 € H.T. Et, demande à Madame le Maire d'autres devis pour la pose, considérant celui de chez : « ETS BREFORT REGIS ETA » beaucoup trop cher.

4 – DEMANDE DE MADAME OFFRE POUR M.A.M. (MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES) :

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de Mme Offré reçu en mairie.

Ce courrier concerne une demande de création par un particulier (Mme Offré), sur un terrain privé d'une M.A.M. : Maison des Assistantes Maternelles.

Les Conseillers Municipaux proposent à Madame le Maire de se renseigner auprès de la Préfecture et éventuellement auprès d'autres organismes si besoin. Ceci, afin de savoir en quoi cela engage la commune, et d'obtenir des renseignements sur les normes de sécurité, ect , Ils proposent également de donner une réponse à Madame Offré lorsque les informations seront parvenues en mairie et que le conseil municipal en aura pris connaissance lors d'une prochaine réunion.

5 – DEVIS SITE INTERNET :

Madame le Maire présente à l'ensemble des Conseillers Municipaux présents un devis de chez : « KOM CONSEIL » pour la création et le lancement d'un site internet pour la commune. Ce devis s'élève à : 2 000,00 € H.T.

Ce prix concerne l'installation du site et sera donc à prendre en charge par la commune les autres frais seront à la charge de la C.C.O.P. (Communauté de Communes de l'Oise Picarde) .

Après en avoir délibéré les Conseillers Municipaux, à l'unanimité, acceptent ce devis d'un montant de : 2 000,00 € H.T.

6 – ORGANISATION FÊTE COMMUNALE :

Le Conseil Municipal, décide, par 05 voix pour, 02 voix contre et 02 abstentions d'organiser la fête communale en septembre. Madame le Maire précise qu'elle va demander aux forains de mettre en place un protocole sanitaire et de bien vouloir le faire respecter.

7 – VISITE DE LA REGION DES HAUTS DE FRANCE POUR CONTROLE CONFORMITE ARRETS BUS

Madame le Maire explique qu'elle a reçu une personne de la région des Hauts-De-France. Le but de cette visite ayant été de vérifier la conformité des arrêts de bus des transports scolaires du collège et des lycées.

Suite à cela un compte-rendu a été rédigé par la personne de la région des Hauts-De-France, indiquant la non-conformité des arrêts de bus et de certaines signalisations. Il est également précisé dans ce compte-rendu que si la commune n'effectue pas les travaux de mise en conformité les transports scolaires ne seront plus assurés en septembre.

Madame le Maire précise ensuite qu'elle a donc tout de suite fait réaliser un devis par : « T1-Division Groupe HELIOS/Agence IDF Nord-PICARDIE » , à Le Crocq (60120) pour un montant de : 3 395,50 € H.T. pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, les Conseillers Municipaux, à l'unanimité, acceptent ce devis et donc de faire réaliser ces travaux.

8 – QUESTIONS DIVERSES :

* Mme le Maire présente aux Conseillers Municipaux un courrier envoyé par M. Doriano Zambonini annonçant sa démission.

* M. Bruno Dumesge demande s'il est possible pour l'association « Ché T'Chiots Cartables » d'utiliser la bibliothèque afin de faire des ateliers avec les enfants ; au minimum une fois à chaque vacance scolaire, au maximum une fois par mois durant l'année scolaire. Il précise qu'un adulte sera obligatoirement présent avec un enfant. Mme le Maire explique que cela paraît compliqué car il n'y a ni point d'eau ni toilettes, et qu'une fuite au plafond est apparu. Les Conseillers Municipaux sont d'accord pour que l'association utilise la bibliothèque, M. Bruno Dumesge va faire part de ces remarques et revoir cette idée.

* M. Bruno Dumesge demande également s'il peut réserver la salle communale le 20 novembre 2021 et le 05 mars 2022 pour les « loto » de l'Association « Ché T'Chiots Cartables ». Mme le Maire lui demande de se rapprocher de Mme Francine Capelle car c'est elle qui gère les locations de salle communale.

* Mme le Maire présente aux Conseillers Municipaux le nouveau logo de la C.C.O.P. (Communauté de Communes de l'Oise Picarde).

* M. Julien Grégoire et Mme Michèle Riquier présentent un devis réalisé par l'entreprise Baillet pour les travaux de l'Artex de l'Eglise. Ce devis s'élève à : 27 258,00 € T.T.C. Les Conseillers Municipaux proposent de demander à M. Sauvage de réactualiser son devis réalisé en décembre 2019. Ils proposent également de se renseigner sur les frais d'architecte et de revoir cela lors d'une prochaine réunion de conseil afin de comparer.

* M. Julien Grégoire explique qu'il a fait réaliser un devis pour les travaux de chauffage à l'Eglise mais qu'il lui manque des éléments. Il explique donc qu'il présentera l'ensemble du dossier dès qu'il aura tous les éléments en sa possession.

* Mme Nelly Duhamel redemande ce qu'il en est pour les travaux de réalisation d'un parking rue Monplaisir. Mme le Maire explique que dans un mail que Mme Nelly Duhamel a envoyé à l'ensemble des Conseillers Municipaux, elle évoque le fait qu'elle soit propriétaire du talus et que dans ce cas la commune ne peut réaliser les travaux sur une propriété privée. M. Julien Grégoire demande à ce qu'un vote soit fait ou que cette question soit remise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de conseil.

* Mme Michèle Riquier demande comment se passe la révision des listes électorales.

* M. Julien Grégoire demande où en sont les réparations de la boîte aux lettres extérieure à l'Agence Postale Communale suite à l'accident. Mme le Maire explique qu'elle a fait le nécessaire auprès de La Poste de Vendeuil Caply et que donc c'est en cours. Il demande qui a payé ces frais, Mme le Maire indique qu'elle n'a pas reçu de facture mais que la personne responsable de l'accident devra payer.

* Mme Michèle Riquier redemande le grand livre 2020.

Fin de la séance à 20h30.

Le Maire,

Les Conseillers,

Questions restées sans réponses - En attente, à remettre sur la prochaine réunion (ordre du jour) -

Michèle Riquier -